



**COMMUNE D'AVEIZE**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 23 MAI 2024 à 20h30**

**Liste des délibérations prises au cours de cette séance**

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Le Conseil Municipal d'Aveize, qui s'est réuni le 23 mai 2024 à 20h30 à la mairie, sous la  
présidence de Monsieur Michel BONNIER, Maire a pris les décisions suivantes :

<b>N° de la délibération</b>	<b>Objet de la délibération</b>	<b>Résultat du vote</b>
2024-05-01	Renouvellement du contrat de services avec SB2i pour l'assistance du parc informatique	Approuvée à l'unanimité
2024-05-02	Demande de subvention au Département du Rhône au titre de l'appel à projet année 2024 pour les travaux de rénovation énergétique de la salle Jean Moulin/vestiaire	Approuvée à l'unanimité
2024-05-03	Demande de subvention au Département du Rhône au titre des amendes de police pour l'aménagement de trottoirs sur la route de Grézieu le Marché	Approuvée à l'unanimité
2024-05-04	Renonciation d'un emplacement réservé n°ER9 inscrit au Plan Local d'Urbanisme	Ajournée
2024-05-05	Convention d'accompagnement avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône Métropole pour une mission d'appui architectural urbain, environnemental et paysager, ciblée pour la construction d'un restaurant	Approuvée à l'unanimité

Les délibérations ont été mises à la disposition du public en Mairie à compter du 30/05/2024

Le Maire, Michel BONNIER.

Mise en ligne sur le site Internet le 30/05/2024  
Affichée le 30/05/2024

